



**HAL**  
open science

**James Fintan Lalor [Lalor Fintan]**

Olivier Coquelin

► **To cite this version:**

Olivier Coquelin. James Fintan Lalor [Lalor Fintan]. Le Maitron : Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international. Grande-Bretagne et Irlande [en ligne], 2012, [2 p.]. hal-02386664

**HAL Id: hal-02386664**

**<https://hal.science/hal-02386664v1>**

Submitted on 29 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LALOR Fintan [LALOR James *Fintan*]

*Notice revue et augmentée par Olivier Coquelin, janvier 2012*

---

**Né le 10 mars 1807 à Tenakill, comté de Queen's (aujourd'hui Laois), Irlande ; mort le 27 décembre 1849 à Dublin, Irlande ; nationaliste irlandais, partisan de la réforme agraire.**

James Fintan Lalor est né au sein d'une famille aisée de gros fermiers catholiques. Il est l'aîné d'une fratrie de onze enfants. La prospérité familiale ne l'empêche pourtant pas de débiter sa vie sous de mauvais auspices : une chute sur la colonne vertébrale, survenue dans sa petite enfance, le condamne à demeurer bossu pour le restant de ses jours. Dès lors, ce handicap va à maintes reprises infléchir le cours normal de son existence, à commencer par sa scolarité. Ainsi, jusqu'à l'âge de 17 ans, il reçoit un enseignement scolaire à domicile, destiné à le préserver des brimades que n'auraient sans doute pas manqué de lui faire subir les autres écoliers. Il est néanmoins admis, en 1825, à faire des études supérieures au collège de Carlow où sa santé défectueuse, due à son infirmité, va faire obstacle à ses activités intellectuelles et, partant, l'empêcher d'aller jusqu'au terme de son cursus : il quitte ainsi Carlow au bout d'un an. Quelles sont alors ses activités ? On ne saurait le dire avec précision en l'absence de documents relatifs aux cinq années qui suivent l'abandon de ses études. Les seules informations existantes procèdent d'une tradition orale, selon laquelle Fintan Lalor aurait été pendant un temps l'apprenti d'un certain docteur Jacob à l'hôpital de Maryborough (aujourd'hui Portlaois), tout en préparant l'examen d'entrée au Collège Royal des chirurgiens. Puis, en 1827, ne s'accordant pas avec le fils du docteur Jacob, désormais à la tête du cabinet de son père, il aurait tout quitté pour effectuer un long voyage en France. Mais, d'après une autre version, son départ d'Irlande aurait été la conséquence d'une déception amoureuse. Seule certitude quoi qu'il en soit : Fintan Lalor se trouve à Tenakill, lorsque la Guerre de la Dîme (*Tithe War*) prend son essor en 1831, avec son père, Patrick Lalor, parmi les leaders du mouvement dans le comté de Queen's.

Toutefois, à l'inverse de ses frères, Fintan Lalor ne s'engage jamais politiquement auprès de son père, que ce soit dans la lutte anti-dîme ou dans ses diverses campagnes électorales. Patrick Lalor, justement, qui se range, dès les années 1820, sous l'étendard de Daniel O'Connell dans la bataille pour l'émancipation catholique. Mais c'est avec la Guerre de la Dîme qu'il va connaître son heure de gloire : son charisme et sa détermination lui valent la renommée et, par voie de conséquence, d'être élu à la députation en 1832 sous le drapeau de l'abrogation (*Repealer*) – regroupant les partisans de l'autonomie de l'Irlande, favorables à l'abrogation de l'Union législative entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Il ne conserve son siège que trois ans mais demeure actif, par la suite, dans la vie politique irlandaise.

C'est en 1843 que Fintan Lalor entre en politique, au travers d'une lettre qu'il adresse au premier ministre conservateur (*Tory*), Robert Peel, dans laquelle il l'exhorte à supprimer le mouvement d'O'Connell pour le *Repeal*, auquel sont pourtant affiliés ses père et frères. Cette conversion au conservatisme est avant tout motivée par le fait qu'O'Connell ne tient aucun compte, dans ses professions de foi, des conditions de vie de la paysannerie. En clair, il reproche à O'Connell de ne songer à satisfaire toute revendication socio-économique qu'une fois son objectif politique atteint. Par ailleurs, Lalor associe à ses projets une aristocratie foncière (les *landlords*), seule à même à ses yeux de maintenir une paix sociale indispensable à la mise en œuvre des réformes agraires, appelées de ses vœux. Des *landlords* auxquels il confie également, en leur qualité de leaders naturels de la société irlandaise, la tâche d'élever au rang de propriétaires terriens, au travers du système dit de la « double propriété », cette catégorie de la paysannerie qui constitue, selon lui, l'ossature de la nation : la classe des tenanciers, c'est-à-dire les petits et gros exploitants agricoles, non propriétaires. Sur ce point, du reste, il ne diffère guère des nationalistes de la Jeune Irlande (*Young Ireland*), à la seule différence que Thomas Davis et ses compagnons accordent la priorité absolue à leurs objectifs politiques et culturels.

Tout bascule à partir de l'année 1846, avec la soudaine adhésion du premier ministre Robert Peel au libre-échange, au détriment de mesures protectionnistes ayant jusque-là préservé les fermiers irlandais de la concurrence internationale. Ce qui sonne le glas des espoirs que fondait Lalor sur les *Tories*, lesquels quittent d'ailleurs le pouvoir la même année, au profit des libéraux (*Whigs*) de Lord John Russell. Par ailleurs, bien avant la grande majorité des *Young Irelanders*, Lalor perd foi en la volonté des *landlords* d'unir leur destinée à des paysans faméliques, dont le sort aggravé par plus d'une année de Grande Famine les laisse apparemment indifférents. Ce qui n'est pas le cas, il convient de le préciser, de tous les propriétaires terriens : certains font même preuve de la plus grande humanité quand d'autres se retrouvent ruinés par l'absence de rentrées régulières des loyers, voire succombent des suites des « fièvres de la famine ». Pourquoi alors Lalor s'en prend-il de la sorte à l'ensemble des *landlords* ? David Buckley y voit l'influence du plus grand propriétaire

terrien du comté de Queen's, Sir Charles Henry Coote, dont la cupidité et l'insensibilité auraient conduit Lalor à se répandre en généralisations. Quoi qu'il en soit, ce dernier finit par se faire le chantre du principe de propriété paysanne, en tant que seule et unique alternative à l'ordre social existant, connu comme le « landlordisme ».

Entre-temps, la radicalisation de la pensée de Lalor s'est doublée d'un rapprochement stratégique avec une Jeune Irlande ayant divorcé en juillet 1846 de l'Association pour l'Abrogation (*Repeal Association*) d'O'Connell, pour former la Confédération Irlandaise (*Irish Confederation*). Cette collaboration, à première vue établie sur une aversion commune envers O'Connell et le mouvement abrogationniste, se traduit pour l'essentiel par la publication dans l'organe de presse de la Jeune Irlande, *The Nation*, de lettres et articles signés Lalor, lequel va finalement adhérer à l'*Irish Confederation* en avril 1847. Au bout de quelques mois toutefois, les *Young Irelanders* commencent à épuiser sa patience, vu le peu d'enthousiasme que suscitent en leur sein ses diverses propositions, et notamment celle d'organiser une grève générale des loyers pour juguler les expulsions des tenanciers insolvables. En outre, Lalor leur fait grief de continuer à œuvrer non pas au nom de la démocratie sociale, mais pour une union nationale orchestrée par une aristocratie foncière, dépourvue selon lui d'humanité et de sentiments patriotiques. De sorte qu'il se décide à poursuivre seul sa route : en septembre 1847, il tente de lancer, dans le comté de Tipperary, une association destinée à mener campagne pour faire valoir les droits des tenanciers. Mais, en l'absence de soutien substantiel de la part de fermiers, il est vrai luttant essentiellement pour ne pas mourir de faim en cette période de Grande Famine, son projet ne se concrétise pas.

Après plusieurs mois d'inactivité, Lalor accepte l'invitation de John Martin à poursuivre l'œuvre journalistique et idéologique du nationaliste révolutionnaire, John Mitchel – arrêté début mai 1848 –, via un nouvel organe de presse, *The Irish Felon*. Dès lors, et pendant cinq numéros, Lalor va pouvoir de nouveau tremper sa plume dans le fiel pour donner libre expression à sa pensée. Figure ainsi au premier rang de ses préoccupations une question agraire qui, désormais, repose sur le postulat selon lequel deux modes d'occupation des terres prévalent : l'un (nul et non avenu) établi sur la notion de conquête et l'autre (valable et légitime) sur celui du commun accord. Quant à la société irlandaise, il l'appréhende à présent sous un angle franchement manichéen : avec, d'un côté, une masse populaire « autochtone » illégitimement dépossédée de la pleine et entière propriété de la terre ; et d'un autre, une classe de huit mille « envahisseurs anglais » (c'est-à-dire les *landlords*) possédant illégitimement la terre en pleine et entière propriété. Lalor se pose donc là en champion d'une propriété paysanne, néanmoins assujettie à l'approbation générale du peuple irlandais, de manière à favoriser la distribution des terres dans un sens plus ou moins égalitaire.

Toutefois, la « lutte des classes » prônée par Lalor diverge quelque peu de celle inhérente à une tradition marxiste, libre de toutes considérations à caractère autre que socio-économique. Sa vision s'apparente plus à une lutte de libération nationale menée contre les représentants de l'Empire britannique, incarnés dans une classe de *landlords*, certes implantée en Irlande depuis des générations, mais néanmoins, toujours selon Lalor, étrangère à la nation irlandaise. De même, son projet d'étendre la propriété privée au plus grand nombre n'en fait pas un apôtre d'une quelconque forme de socialisme, comme l'a affirmé plus tard [James Connolly](#) – d'autant plus qu'il tend à éprouver un certain dédain envers les intérêts des ouvriers agricoles –, mais plutôt d'un radicalisme social visant, entre autres, à faciliter la conversion des fermiers à un capitalisme agraire, encore au stade embryonnaire dans l'Irlande des années 1840.

Néanmoins, dans leur aspiration à rompre radicalement avec le système endogène qu'est le landlordisme, les desseins de Lalor peuvent passer pour révolutionnaires. Par ailleurs, sa collaboration à *The Irish Felon* signifie aussi qu'il fait sienne l'idée de révolution nationale. Ce qui, du reste, vaut au journal, en juillet 1848, d'être frappé d'interdiction par les autorités, lesquelles procèdent également à l'arrestation de ses dirigeants et à celle de Lalor pour sa participation aux menées prétendues subversives de *The Irish Felon*. Libéré en novembre, du fait de son état de santé des plus déficients, il s'associe avec les membres d'une société secrète dublinoise qui forme le projet de déclencher une insurrection, consécutivement à celle de juillet 1848 orchestrée par William Smith O'Brien et la Jeune Irlande, et qui a abouti à un fiasco. Un fiasco que fait tout autant la rébellion de Lalor et ses compagnons, le 16 septembre 1849, soit près de deux mois et demi avant que le théoricien ne meurt.

En fait, c'est avec l'avènement de la Ligue Agraire (*Land League*) à la fin des années 1870, que les idées de Lalor imprègnent quelque peu l'Irlande politique et sociale. Ses écrits ont aussi inspiré les grandes figures des mouvements agraire et ouvrier irlandais que sont [Michael Davitt](#) et James Connolly. Lesquels, chacun dans un registre différent, ont marché dans son sillage quant à la nécessité, selon eux, de jeter un trait d'union entre l'émancipation sociale du peuple irlandais et la libération politique du pays.

ŒUVRE : *The Writings of James Fintan Lalor*, Dublin, 1895. — *Collected Writings*, éd. rév., Dublin, 1947.

BIBLIOGRAPHIE : L. Fogarty (ed), *James Fintan Lalor : Patriot and Political Essayist, (1807-1849)*, Dublin, 1918 (cet ouvrage comprend les principaux écrits de Lalor). — T.P. O'Neill, « The Economic and Political Ideas of James Fintan Lalor », *Irish Ecclesiastical Records*, XXIV, 1950. — T.P. O'Neill, *Fiontan O Leathlobair*, Dublin, 1962. — James Connolly, *Collected Works*, Vol. I, Dublin, 1987. — M.E. Daly, "James Fintan Lalor (1807-49) and Rural Revolution", in Ciaran Brady (ed.), *Worsted in the Game : Losers in Irish History*, Dublin, 1989. — David N. Buckley, *James Fintan Lalor : Radical*, Cork, 1990. — Michael O'Brien, "James Fintan Lalor of Tinnakill", in Pdraig Lane and William Nolan (eds), *Laois : History and Society, Interdisciplinary essays on the history of an Irish county*, Dublin, 1999. — R.V. Comerford, "James Fintan Lalor", *Oxford Dictionary of National Biography*, 2005. — M.E. Daly, "James Fintan Lalor", *Dictionary of Irish Biography*, 2006.

---

#### Photos



JPEG - 48.6 ko  
486 x 742 pixels

---

Pour citer cet article :

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article75687>, notice LALOR Fintan [LALOR James *Fintan*] par Notice revue et augmentée par Olivier Coquelin, janvier 2012, version mise en ligne le 27 février 2012, dernière modification le 27 février 2012.

---